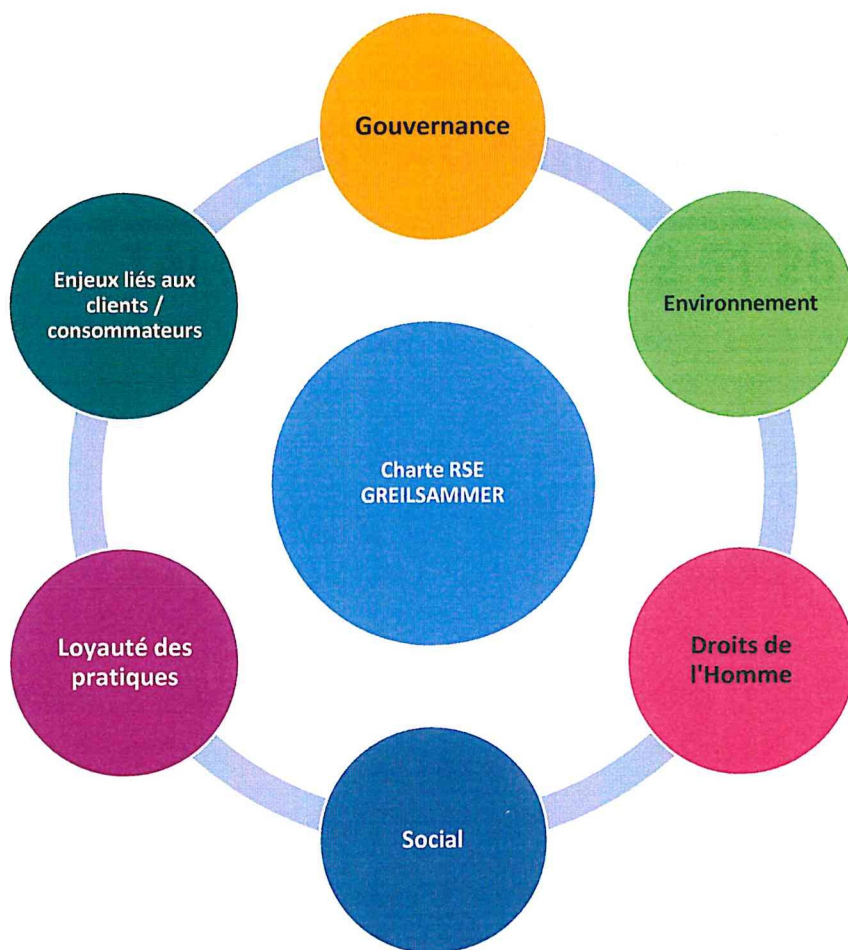








GREILSAMMER

CHARTRE RSE



CHARTRE RSE

 <p>Gouvernance</p>	<p>Intégration de la RSE dans la stratégie et dans la gestion des risques et des opportunités</p>
 <p>Environnement</p>	<p>Enjeux liés à l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche environnementale structurée • Pollution de l'air • Pollution de l'eau et des sols • Consommation d'énergie et changement climatique • Economie circulaire et gestion des déchets
 <p>Droits de l'Homme</p>	<p>Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur et devoir de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail forcé et travail des enfants
 <p>Social</p>	<p>Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur et devoir de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emploi et relations employeur / employé et droits fondamentaux du travail • Conditions de travail et qualité de vie au travail • Rémunération • Dialogue social • Santé et sécurité au travail • Développement du capital humain
 <p>Loyauté des pratiques</p>	<p>Enjeux liés à la loyauté des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Corruption et fraudes • Liens durables avec les clients, sous-traitants et fournisseurs
 <p>Enjeux liés aux clients / consommateurs</p>	<p>Enjeux liés aux clients / consommateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques loyales en matière d'informations et de contrats • Résolution des litiges



L'intégration de la responsabilité sociale et environnementale est un élément déterminant dans les activités du Groupe GREILSAMMER. À travers notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises nous souhaitons démontrer et transmettre nos pratiques RSE à nos collaborateurs internes, nos sous-traitants, nos clients et ainsi tendre vers une amélioration permanente de nos valeurs.

L'engagement de notre société dans la RSE a pour but de construire un avenir durable pour les générations futures. Cette vision est essentielle pour faire fructifier et transmettre à la génération suivante notre capital matériel et immatériel.

Par cette démarche nous souhaitons partager nos valeurs de protection de l'environnement et de réduction de nos impacts sur celui-ci, de respect social et de renfort du bien-être de nos salariés et nous sommes convaincus qu'elles développent des liens entre nos salariés et donnent du sens à nos actions professionnelles.

Notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises est une démarche initiée par nos soins pour le présent et le futur de notre structure, ses salariés et de son environnement.

- Préserver notre environnement et nos ressources
- Respecter la réglementation en vigueur sur les droits humains et normes de travail
- Fournir un cadre de travail assurant la santé et la sécurité de notre personnel
- A mettre en fonction de la suite de la politique
- Assurer de la loyauté de nos pratiques commerciales et s'assurer la loyauté de celle de nos fournisseurs
- Développer et valoriser les compétences locales
- Mener une politique éthique des affaires

Notre pilote de charte RSE est : Véronique RITTER

Une adresse mail de signalement pour la déclaration d'incidents est mise en place à l'adresse

charterse@greilsammer.com

Pour signaler tout soupçon de manquement aux engagements précisés dans la présente Charte tels que :

- Problèmes environnementaux
- Travail des enfants/travail forcé/ droits humains
- Harcèlement/discrimination
- Santé, sécurité et hygiène au travail
- Corruption, pratiques anticoncurrentielles, conflits d'intérêts
- Pratiques financières/bancaires/ comptables inappropriées
- Confidentialité

La préservation de notre environnement est une de nos priorités. Nous sommes constamment à la recherche de solutions adaptées afin de limiter notre impact environnemental. Nous avons mis en place plusieurs actions concernant la réduction des émissions polluantes : maîtrise des consommations d'énergie, optimisation de notre flotte, ... Toutes les solutions sont étudiées pour permettre de diminuer l'impact de notre activité sur l'environnement de façon constante.

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE STRUCTUREE

Notre objectif est de développer notre démarche environnementale de manière structurée, pour cela nous avons choisi d'intégrer dans notre système de management intégré l'ensemble des procédures et bonnes pratiques liées à l'environnement et répondant au référentiel SQAS (Safety and Quality Assessment System).

Ce référentiel intègre la Qualité, la Santé et la Sécurité, l'Environnement, le développement Durable et la RSE.

Pour répondre aux enjeux environnementaux liés à la surconsommation de papier en entreprise, nous dématérialisons nos factures ce qui permet une réduction de la consommation de papier et des transports postaux des factures. La dématérialisation de documents permet à la fois d'améliorer notre impact environnemental et faire gagner du temps à nos services ce qui les rend plus efficaces. Nous avons également virtualisé nos serveurs informatiques ce qui augmente la sécurité et l'optimisation de nos serveurs tout en réduisant notre consommation d'énergie.

POLLUTION DE L'AIR

La pollution de l'air est une altération de la qualité de l'air, ayant des conséquences préjudiciables sur la santé humaine. L'enjeu de la lutte contre la pollution de l'air est particulièrement important dans le cadre des activités de transport et de logistique.

Cette pollution provient particulièrement de l'utilisation d'énergies fossiles utilisées par les transports de marchandise qui est émetteur de polluants atmosphériques.

Notre objectif est de limiter les émissions de polluants atmosphériques liés à nos activités. A ce titre nous sommes engagés dans le LABEL OBJECTIF CO2 et sommes en partenariat avec le constructeur SCANIA qui équipe l'ensemble de notre flotte de tracteurs routiers. Tous nos véhicules répondent à la norme EURO6 qui fixe des seuils d'émissions de gaz polluants suivants : NOx (oxydes d'azote), CO (monoxyde de carbone), particules fines et hydrocarbures imbrûlés.

Nous suivons chaque mois :

- Les émissions de CO2 de notre flotte et leur évolution,
- Les kilomètres parcourus
- Consommation d'ADBlue

POLLUTION DE L'EAU ET DES SOLS

Notre station de lavage de camion est équipée d'un compteur d'eau séparé, nous permettant de suivre les consommations d'eau spécifiquement liées à ce poste de charge. La station est dotée d'une cuve de dessablage permettant de filtrer les eaux de lavage et ainsi réduire la pollution des eaux et des sols.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nos chauffeurs sont formés à l'éco-conduite afin de limiter les consommations (et ainsi les rejets). Cette formation permet des améliorations qui permettent de réduire jusqu'à 15 à 20 % la consommation d'un véhicule et permet également veiller à la limitation de l'utilisation du moteur au ralenti.

Pour diminuer les consommations et nos émissions, nous utilisons des carburants premium qui permettent de réduire les émissions polluantes telles qu'oxyde d'azote, monoxyde de carbone et de particules d'hydrocarbures. Nos tracteurs sont équipés de pneumatiques basses résistances au roulement. Ces pneumatiques sont suivis et gérés en sous-traitance pour obtenir des rotations optimales sur les trains de pneus.

Nous évitons au maximum les retours à vide de nos camions et pouvons avoir recours au chargement pour un tiers afin d'éviter des retours à vide.

Le suivi des consommations des énergies suivantes est réalisé :

- Gasoil premium
- ADBlue
- Electricité
- Gaz

Afin de réduire notre consommation d'éclairage, nous avons passé l'ensemble de nos bureaux et la majorité de nos entrepôts en éclairage LED. Les couloirs des zones administratives sont équipés de détecteurs de mouvements permettant un allumage / extinction automatique afin d'éviter les oublis.

Notre contrat d'électricité comporte une part de fourniture issue des énergies renouvelables.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE (DONT GESTION DES DECHETS)

Nous menons des actions de responsabilisation de nos salariés à de diminution de notre impact sur l'environnement. La mise en place de recyclage de nos déchets, papiers, matériel informatique, encres et toners sont récolté afin d'être traités dans les filières appropriés.

Les métaux et bois sont triés et confiés à un prestataire agréé, ainsi que nos huiles usagées afin d'être collectés et revalorisés.

Ces actions permettent une économie circulaire et ainsi limiter la pollution induite par nos activités.



Etant également stockeur, nous réparons les palettes en bois qui peuvent encore servir en conformité pour le format EUROPALET. Si les quantités à réparer sont trop importantes, nous les remettons en réparation chez un prestataire local afin de créer des boucles d'économie circulaires courtes.



PROMOTION DE LA RSE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR (DEVOIR DE VIGILANCE)

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous encourageons nos sous-traitants à promouvoir la RSE dans l'ensemble de sa chaîne de valeur de manière à prévenir les dommages sociaux, éthiques, environnementaux et les atteintes aux droits de l'Homme.

TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS

Nous nous engageons à éliminer toute forme de travail illégal, forcé et d'esclavage moderne, comme le recrutement, le déplacement, l'hébergement ou l'accueil d'enfants, de femmes ou d'hommes en recourant à la force, à la contrainte, à l'abus de faiblesse, la tromperie, ou tout autre moyen aux fins de leur exploitation.

Le terme « enfants » désigne toute personne âgée de moins de 16 ans, ou n'ayant pas atteint l'âge requis pour terminer ses études scolaires ou l'âge minimum légal pour travailler dans le pays, l'âge le plus élevé étant retenu.

Les travailleurs âgés de moins de 18 ans ne doivent effectuer aucun travail susceptible de nuire à leur santé ou leur sécurité, y compris le travail de nuit.

Nos salariés sont libres de démissionner à tout moment. Nous ne détenons, détruisons, dissimulons, confisquons aucuns papiers d'identité ou leurs documents d'immigration, tels que les pièces d'identité délivrées par le gouvernement, les passeports ou les permis de travail, sauf si une telle détention est requise par la loi.

Les candidats en vue d'embauche ne payent pas de frais de recrutement de l'employeur ou des agents ou d'autres frais similaires en vue de leur embauche. D'autre part, toute retenue sur salaire en guise de mesure disciplinaire est interdite.





Social

PROMOTION DE LA RSE DANS LA CHAÎNE DE VALEUR (DEVOIR DE VIGILANCE)

EMPLOI ET RELATION EMPLOYEUR / EMPLOYÉ (DONT DROITS FONDAMENTAUX DU TRAVAIL) ET DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Nous considérons que GREILSAMMER doit être un lieu de respect et de sécurité pour la protection des droits humains.

De ce fait, nous sommes engagés à respecter et à promouvoir les principes fondamentaux des Droits de l'Homme. La citoyenneté est une des valeurs qui nous est des plus importantes, nous respectons les valeurs et différences de chacun de nos salariés de leurs arrivées dans la société à leurs sorties ainsi que celles de nos prestataires. Nous croyons aux forces et aux compétences de chacun, c'est dans cet esprit que nous valorisons l'ensemble de nos collaborateurs sans distinction ou différence afin de permettre à ces derniers de s'épanouir dans leur environnement professionnel.

Nous souhaitons promouvoir l'égalité des chances et respecter les lois et réglementations interdisant toute discrimination. Nous valorisons l'égalité professionnelle hommes-femmes et nous sommes convaincus que l'égalité entre hommes et femmes de même compétence est un facteur de compétitivité pour notre société. Nous nous engageons à favoriser cette égalité dans le traitement professionnel à tous les niveaux de l'entreprise, et à faire en sorte qu'elle s'inscrive progressivement dans la culture de nos services, dans le respect de chaque métier et de chaque secteur d'activité. Pour notre activité de transport routier, la profession étant majoritairement masculine, nous avons peu de candidates féminines répondant à nos postes de chauffeurs routiers. Nous considérons par ailleurs les candidatures féminines et masculines de la même façon lors des recrutements. Dans nos bureaux administratifs, nous avons une parité hommes / femmes ainsi qu'aux postes clés de direction et management.

Dans un monde de plus en plus ouvert à l'interculturalité, nous croyons aux qualités de chacun et aux richesses de la diversité dans une entreprise. Aucun salarié ne peut faire l'objet d'une différence de traitement, nous attachons une importance particulière au respect des principes d'égalité et de non-discrimination liés à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique, à la nationalité, à la religion, au handicap, à la situation maritale, aux orientations sexuelles, aux opinions politiques ou philosophiques, tant au niveau de nos embauches que dans l'évolution professionnelle de nos salariés.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Afin de proposer une qualité de vie au travail permettant à nos employés un équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, nous avons permis à nos employés administratifs de choisir, en concertation avec le responsable de service et les collègues, leur plage horaire de présence dans l'entreprise.

L'ensemble du personnel, qu'il soit roulant ou non roulant, dispose de toutes les commodités sur site ; sanitaires, douches, salle de pause, fontaines à eau, distributeur automatique de boissons chaudes, frigo et micro-ondes. Le personnel roulant dispose de ces commodités en accès 24h/24h, 7j/7j.



REMUNERATION

Nous respectons les dispositions spécifiques en matière de rémunérations prévues par le code du travail et les conventions collectives applicables. Nous considérons nos collaborateurs de manière identique afin de respecter le code du travail sur l'égalité salariales hommes-femmes.

DIALOGUE SOCIAL

Nos salariés disposent d'une boîte à idées afin de pouvoir faire des propositions permettant l'amélioration des activités de l'entreprise, la qualité de vie au travail, ou toute autre demande.

Cette boîte à idées est régulièrement consultée et une réponse à chaque demande est apportée et communiquée par voie d'affichage.

Nous respectons la liberté d'association, le droit des employés à former ou adhérer aux syndicats et associations de travailleurs de leur choix, et à participer aux négociations collectives conformément aux lois en vigueur.

L'ensemble des documents relatifs aux droits du travail est affiché sur notre tableau d'affichage accessible à tout notre personnel, à tout moment aux heures d'ouverture des locaux administratifs.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Notre objectif est d'assurer la santé et la sécurité de l'ensemble de nos collaborateurs. Pour ce faire nous avons réalisé une évaluation des risques professionnels synthétisée dans le Document d'Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Ce document est régulièrement remis à jour en intégrant les analyses des accidents du travail et les recommandations émises en termes de santé et sécurité pour notre secteur d'activité.

Nous fournissons les équipements de protection individuelle identifiés dans le DUER à chaque personnel concerné en fonction du poste occupé ou des tâches réalisées (chaussures de sécurité, gilet fluorescent, gants, etc., ...).

Nous souhaitons développer notre démarche sécurité de manière structurée, pour cela nous avons choisi d'intégrer dans notre système de management intégré l'ensemble des procédures et bonnes pratiques liées à sécurité et répondant au référentiel SQAS (Safety and Quality Assessment System). Ce référentiel intègre la Qualité, la Santé et la Sécurité, l'Environnement, le développement Durable et la RSE.



ENJEUX LIES A LA LOYAUTE DES PRATIQUES

CORRUPTION ET FRAUDES

Afin de préserver notre réputation et notre intégrité commerciale nous nous assurons que notre société exerce ses activités de manière éthique, durable et responsable avec l'ensemble de ses salariés et ses fournisseurs de biens ou de services. Notre politique anticorruption permet un traitement équitable des entreprises avec lesquels nous travaillons et nous éclaire sur un choix de qualité pour l'achat de prestations ou de biens. Par conséquent, la corruption, quelle que soit sa forme, n'est pas tolérée. Nous nous engageons à ce que tout achat soit payé à son bon prix et qu'aucune contrepartie ne peut influencer nos engagements commerciaux.

Nous respectons toutes les lois relatives à la lutte contre la corruption dans les juridictions dans lesquelles notre entreprise intervient. La négociation et l'exécution des contrats ne doivent pas donner lieu à des comportements ou faits pouvant être qualifiés de corruption active ou passive (pot-de vin, dessous de table et/ou tout autre moyen d'obtenir des avantages indus), de complicité, de trafic d'influence ou encore de favoritisme.

CADEAUX ET GRATUITÉS

Les gratifications commerciales telles que les cadeaux, invitations, accordées ou reçues de clients, fournisseurs ou autres partenaires, n'ont d'autre but que de consolider l'image de marque et d'entretenir de bonnes relations commerciales. Leur valeur doit toutefois demeurer symbolique et elles ne sauraient influencer ou donner l'impression d'influencer une décision commerciale.

Nos employés ou leurs proches ne doivent pas accepter de cadeaux ou d'invitations à l'exception des cadeaux offerts par courtoisie uniquement, pas plus d'une fois par an de la part du même partenaire commercial. Ils ne doivent pas non plus promettre ou offrir de cadeaux d'une valeur supérieure à 100€ à nos partenaires commerciaux (y compris leur famille ou leurs proches), et ce, pas plus d'une fois par an au même partenaire commercial, sauf si cela est dûment autorisé par un cadre supérieur.

Dans ce dernier cas, les cadeaux et invitations autorisés doivent rester dans les limites raisonnables fixées par les lois applicables et les pratiques commerciales habituelles.

CONCURRENCE LOYALE

Chaque collaborateur doit respecter les principes de loyauté et d'intégrité à l'égard des clients.

Nous sélectionnons nos fournisseurs sur la base de critères objectifs, et exigeons d'eux un haut niveau de performance afin de leur permettre de satisfaire pleinement nos attentes et celles de nos clients.

Nous ne pratiquons pas d'ententes commerciales avec d'autres transporteurs ou entreprises concurrentes afin de décrocher des marchés ou des appels d'offres. De telles ententes sont prohibées car elles empêchent, restreignent ou faussent le jeu de la concurrence sur un marché. Les barrières à l'entrée des concurrents, les échanges d'informations sur les prix, les répartitions de marchés ne sont pas pratiquées par notre société.

Nous n'avons pas de position dominante sur nos marchés.

PRATIQUES LOYALES EN MATIÈRE D'INFORMATIONS ET DE CONTRATS

Nos pratiques en matière de commercialisation, d'information et de contractualisation nous permettent d'établir une relation durable et de confiance tant avec nos donneurs d'ordres qu'avec nos principaux sous-traitants.

Nous sélectionnons nos fournisseurs sur la base de critères objectifs et exigeons d'eux un haut niveau de performance afin de satisfaire pleinement à nos attentes et celles de nos clients.

Nous veillons à régler nos factures dans les délais de paiement propre à chaque fournisseur afin de garantir le bon fonctionnement du commerce entre les sociétés. Nous respectons scrupuleusement la loi de modernisation de l'économie et réglons nos prestataires de transport sous 30 jours.

Ceci évite également des pénalités de retard de paiement, voire des frais de recouvrement en cas de délai dépassé ou de facture impayée.

RESOLUTION DES LITIGES

Nous apportons autant d'importance à l'accueil et l'assistance de nos clients donneurs d'ordre qu'à la résolution des litiges des donneurs d'ordres, mais aussi des consommateurs finaux.

Une réponse efficace aux litiges nous permet de préserver la qualité de nos relations avec ses donneurs d'ordres.

Au-delà de cela, nous essayons toujours de prévenir la survenue des litiges afin d'en diminuer la fréquence et d'apporter pleine satisfaction à nos clients. En cas de litige, nous nous efforçons de fournir un service après-vente efficace et une résolution simple et efficaces.

Hervé MASCHA
Directeur Général



Patrick GREILSAMMER
Président

